

APAC Ait Semgan

UNE FAIBLE PRESENCE HUMAINE PROPICE AU DEVELOPPEMENT D'UNE RICHE BIODIVERSITE



© Zone de culture irriguée, de l'APAC Ait Semgan, M&D, 2022

Valeurs de la biodiversité et des écosystèmes de l'APAC Ait Semgan

Contexte du document :

Le présent document ambitionne de mettre en avant, de façon synthétique, les spécificités et caractéristiques de l'APAC Ait Semgan suite à une mission de terrain effectuée en juin 2022 par des experts de Biotope Ingénierie Biodiversité (B.I.B.) pour le compte de M&D.

La biodiversité recensée peut alors se classer en deux catégories :

- la biodiversité potentielle, à savoir les espèces potentiellement présentes sur l'APAC.
- la biodiversité avérée, qui correspond aux espèces observées par les chercheurs lors de leur mission de terrain.

Sauf mention contraire, toutes les photos de ce document appartiennent à B.I.B.

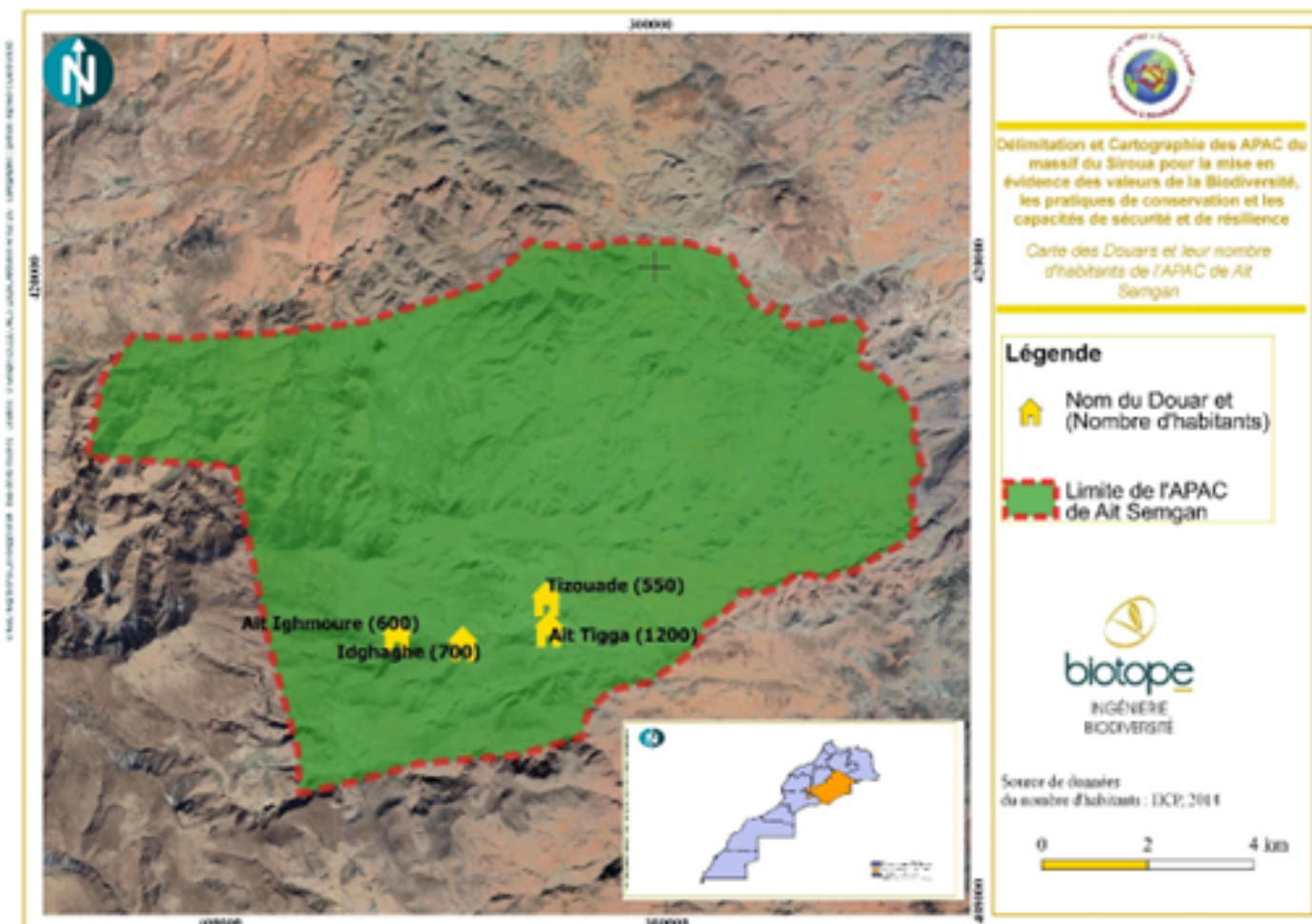
Qu'est-ce-qu'une APAC ?



Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), les APAC sont "des écosystèmes naturels et/ou modifiés porteurs de valeurs significatives de biodiversité, de bénéfices écologiques et de valeurs culturelles, volontairement conservés par les communautés locales, tant sédentaires que nomades, par l'intermédiaire du droit coutumier ou tout autre moyen efficace."

Au Maroc, les APAC sont enregistrées au sein du Consortium APAC, un mouvement né en Suisse en 2010 devenu organisation internationale. Pour en savoir plus sur le Consortium APAC, cliquez [ici](#).

Cartographie de l'APAC Ait Semgan :



Fiche d'identité de l'APAC :

Nom de la tribu : Ait Semgan

Appartenance à la confédération : Ait Ouaouzguite

Collectivité territoriale : Siroua

Province : Ouarzazate

Région : Drâa-Tafilalte

Nombre de douars : 4

Orientation par rapport au massif du Siroua (Anti-Atlas) : flanc sud-est

Climat : méditerranéen semi-aride

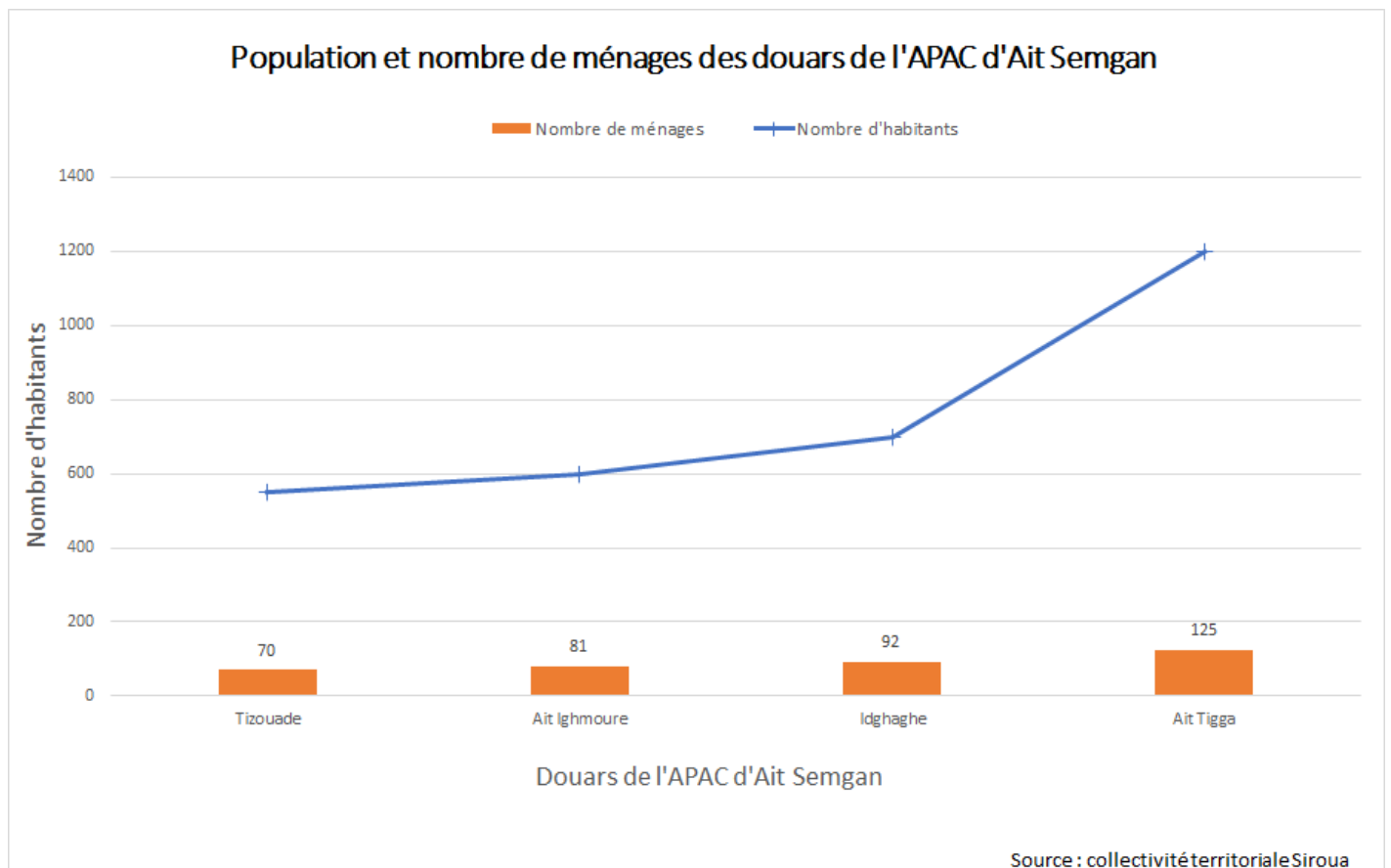
Pluviométrie : 286,56 mm (+/- 56,46 mm) (moyenne annuelle sur la période 1981-2018)

Altitude : De 1800 à plus de 2200 m

Milieu naturel dominant : steppe ligneuse

Population en juillet 2022 : 3050

Nombre de ménages : 368



I/ Les unités écologiques et leur superficie respective

Steppes arbrisselées à Armoise blanche



Les steppes arbrisselées à Armoise blanche sont des steppes arides, rocailleuses et pierreuses, très souvent parsemées de gros blocs ou d'affleurements rocheux. C'est l'unité écologique la plus dominante du territoire de l'APAC, couvrant 95% de sa superficie. On trouve des zones bien conservées, généralement plus en altitude, et des zones très dégradées du fait du surpâturage combiné à de l'érosion ou à une pression agricole trop importante. Dans l'APAC, cet écosystème constitue une zone de parcours pour le bétail.



Cultures



On peut distinguer deux types de cultures.

Les cultures non-irriguées sont présentes au centre et à l'Est de l'APAC et sont notamment constituées de céréaliculture.

Les cultures irriguées sont elles agencées en terrasses agricoles, principalement situées aux bords des oueds. Elles sont constituées d'un mélange d'arboriculture (oliviers, amandiers, figuiers), de céréaliculture (orge, luzerne, maïs), de ripisylves (formations boisées présentes sur les rives des cours d'eau) ainsi que de retenues d'eau et de canaux d'irrigation sous forme de séguia.

Cette unité écologique constitue 3% du territoire de l'APAC.



Zones anthropisées



Les zones anthropisées sont constituées par les douars, implantés aux abords des oueds et des terrasses agricoles. Plus en altitude au sein des pâturages de montagne, on retrouve les azibs (cabanes utilisées par les bergers transhumants), qui forment parfois des groupements assez denses.

Ces milieux sont très artificialisés, présentent une biodiversité anthropophile et couvrent environ 1 % du territoire de l'APAC.



Oueds



Plusieurs oueds traversent l'APAC d'Ouest en Est et du Sud-Ouest au Nord-est.

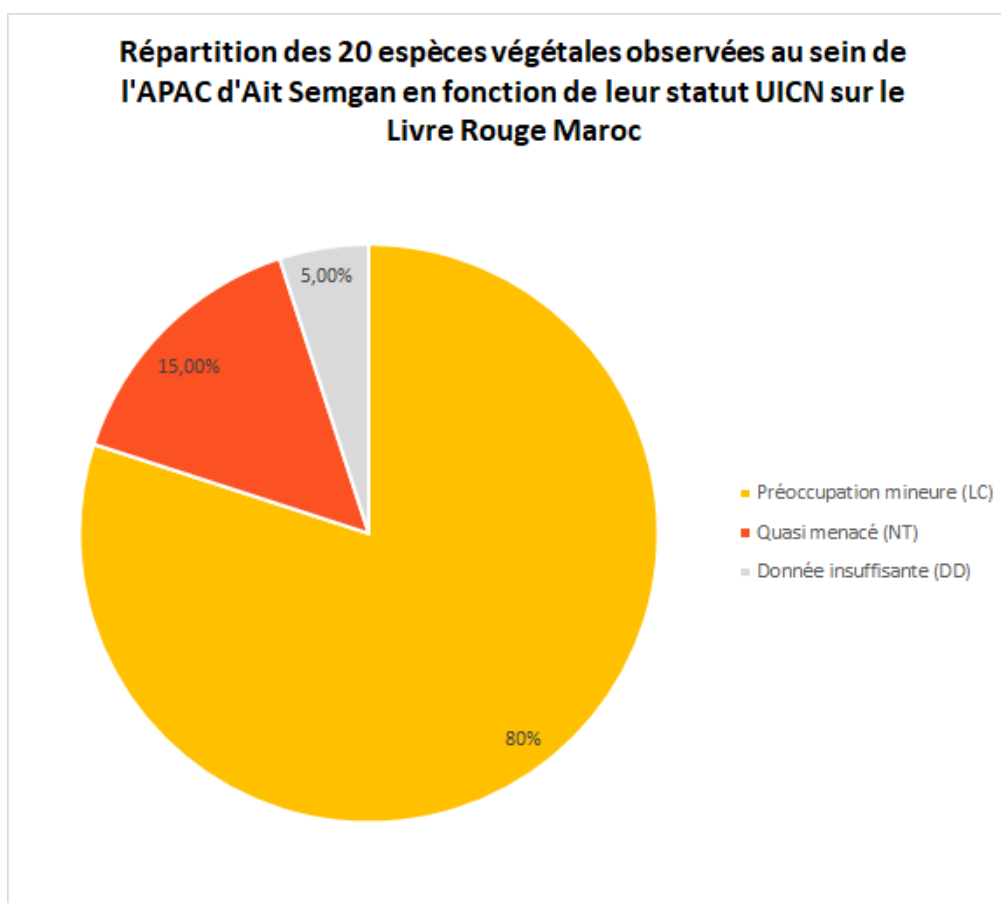
La végétation spontanée y est particulièrement pauvre du fait de l'aridité du territoire.

Ces cours d'eau ne sont en eau que lors des épisodes pluvieux et représentent moins de 1% de la superficie de l'APAC.



II/ Le statut des espèces végétales

20 espèces végétales ont été observées au cours de l'étude sur les valeurs de la biodiversité et des écosystèmes de l'APAC. Celles-ci sont catégorisées ci-dessous selon leur statut IUCN* au sein du Livre Rouge Maroc, un ouvrage qui répertorie toutes les espèces de flore vasculaire (à tige, racine(s) et feuilles) du pays.



Selon le Livre Rouge Maroc, les espèces florales quasi-menacées de l'APAC sont :



Tamarix aphylla (L.) H. Krast.



Withania adpressa Coss. ex Batt.



Pulicaria undulata (L.) C. A. Mey.

- Avec le système de la Liste rouge de l'UICN, chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des neuf catégories suivantes : Éteinte (EX), Éteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE).

III/A. La faune potentielle

La faune de l'APAC d'Ait Semgan est diversifiée. Elle a le potentiel d'accueillir cinq grandes familles d'espèces : les mammifères, les chiroptères, l'avifaune (les oiseaux), l'herpétofaune (reptiles et amphibiens) et les insectes. Ces derniers sont principalement des lépidoptères et des odonates.

Les insectes et les oiseaux représentent les deux tiers de la faune de cette APAC.

La répartition de la faune de l'APAC en fonction du nombre d'espèces potentielles par famille est représentée ci-dessous :

Répartition de la faune potentielle de l'APAC d'Ait Semgan en fonction du nombre d'espèces par famille



III/ B. Les espèces d'avifaune avérées



Espèces des eaux permanentes

Dans l'APAC Ait Semgan, on retrouve une retenue d'eau permanente constituée par un barrage et caractérisée par la présence d'oiseaux patrimoniaux. Les quatre espèces d'oiseaux présentes, parmi lesquelles le Moineau espagnol, nichent dans la végétation aquatique ou dans la végétation qui ceinture le plan d'eau.



Espèces anthropophiles

Le Bruant du Sahara, avec le Moineau domestique, sont les espèces anthropophiles les plus présentes au sein de l'APAC d'Ait Semgan parmi les cinq espèces recensées. Les oiseaux anthropophiles se développent là où l'Homme est présent et a construit des bâtiments. Ces espèces utilisent le bâti (cavités, angles) ou les arbres (toujours à proximité des habitations) pour nicher. Une partie de leur régime alimentaire est issue des produits et des déchets des ménages. Pour perpétuer leurs cycles de vie, elles sont donc fortement dépendantes de l'architecture des agglomérations, des espaces verts et du mode de vie des riverains.



Espèces des steppes ligneuses

Les milieux steppiques de l'APAC Ait Semgan ont un état de conservation très variable et un couvert végétal qui a tendance à se densifier avec l'altitude. Ce milieu est caractérisé par de fortes chaleurs et la sécheresse, permettant ainsi le développement d'espèces d'oiseaux steppiques et désertiques à l'image du Rougequeue de Moussier.

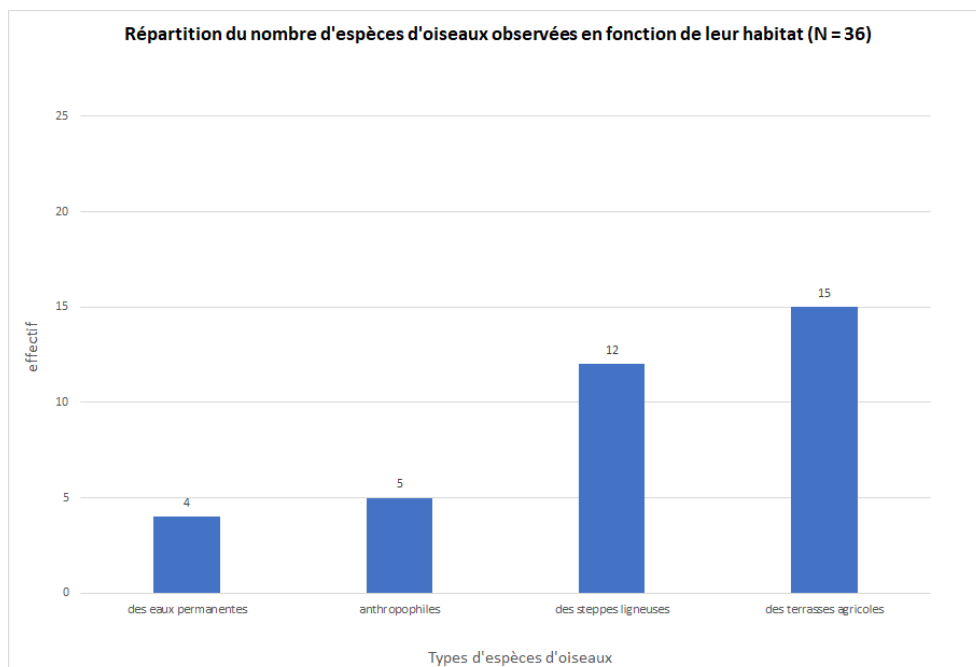
Douze espèces ont ainsi été identifiées dans l'APAC, lesquelles se trouvent en majorité dans les zones minérales puisque ces zones forment, entre autres, des habitats de nidification.



Espèces des terrasses agricoles

Quinze espèces d'oiseaux des terrasses agricoles ont été identifiées sur l'APAC Ait Semgan, parmi lesquelles la Huppe fasciée.

Dans l'APAC, l'agencement des parcelles, les canaux d'irrigation et la présence de ripisylves créent une mosaïque d'habitats favorables à la présence de l'avifaune, notamment les oiseaux nicheurs arboricoles qui composent la majorité du cortège observé. La diversité des plantes disponibles dans ce milieu permet également le développement des insectes qui sont utilisés par les oiseaux pour l'alimentation et le nourrissage des jeunes.



III/ C. La faune avérée

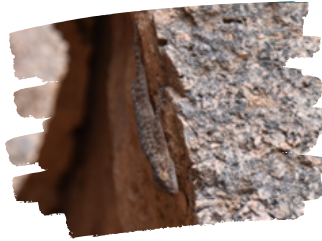
Diverses espèces animales sont présentes de manière manifeste dans l'APAC, à savoir :

1 mammifère



*L'Ecureuil de Barbarie
(Atlantoxerus geutulus)*

2 espèces de reptiles



*Tarente de Maurétanie
(Tarentola mauritanica)*



*Agame de Bibrans
(Agama impalearis)*

1 espèce d'amphibien



*La Grenouille verte d'Afrique du Nord
(Pelophylax saharicus)*

1 espèce d'odonate



*Trithémis à ailes ambrées
(Trithemis kirbyi)*

4 espèces de lépidoptères, dont



*Azuré porte-queue
(Lampides boeticus)*



*Piérade de la Rave
(Pieris rapae)*

IV/ Les espèces patrimoniales

Flore patrimoniale



Withania adpressa
Coss. ex Batt

Trois espèces de flore patrimoniale ont été observées sur l'APAC : Tamarix aphylla (L.) H. Krast., Withania adpressa Coss. ex Batt. et Pulicaria undulata (L.) C. A. Mey.

Parmi ces espèces, une est endémique du Maroc (Withania adpressa Coss. ex Batt) et toutes sont inscrites sur le Livre Rouge Maroc qui recense les espèces menacées. Elles sont mises en danger par la surexploitation du couvert végétal via l'utilisation du bois et des plantes aromatiques et médicinales.

Oiseaux patrimoniaux



Rougequeue de Moussier
(*Phoenicurus moussieri*)

Neuf oiseaux patrimoniaux se reproduisant de manière effective ont été identifiés sur l'APAC. Il s'agit des espèces suivantes : Bulbul des jardins, Tourterelle des bois, Roselin githagine, Rougequeue de Moussier, Pic de Levillant, La Huppe fasciée, Grèbe huppé, Tadorne casaca et Sarcelle marbrée.

L'APAC est en effet favorable à la présence d'oiseaux patrimoniaux. Les terrasses agricoles présentent des habitats de reproduction, d'alimentation et de nourrissage. Les ripisylves bien conservées créent un habitat forestier de haute valeur écologique pour les oiseaux et les steppes constituent notamment un terrain de chasse pour les rapaces et de nidification pour les espèces steppiques.

Mammifère patrimonial



Ecureuil de Barbarie
(*Atlantoxerus getulus*)

Une seule espèce de mammifère patrimonial a été identifiée sur l'APAC : l'Ecureuil de Barbarie.

Ce mammifère, endémique du Maroc et de l'Ouest de l'Algérie est protégé au niveau national. C'est un rongeur qui se reproduit en colonie dans des terriers situés sous les pierriers et les éboulis stables.

Insecte patrimonial



Trithémis à ailes ambrées
(*Trithemis kirbyi*)

Une seule espèce d'insecte patrimonial, le Trithémis à ailes ambrée, a été observée dans l'APAC. C'est une espèce odonate de la famille des Libellulidae. Cette espèce habite les zones humides d'eau douce avec un sol nu et un substrat rocheux. Cet insecte s'adapte bien aux points d'eau artificiels tels que les fossés et les retenues d'eau. Son statut IUCN est "préoccupation mineur". Plus généralement, les insectes présentent un fort enjeu de conservation notamment lié au fait qu'ils sont à la base de la chaîne alimentaire.

Enjeux de conservation pour les espèces patrimoniales de l'APAC

Groupe	Enjeu de conservation
Flore	Modéré
Oiseaux	Fort
Mammifères	Faible
Insectes	Fort
Reptiles*	Modéré

* Plusieurs zones favorables aux reptiles ont été repérées dans l'APAC (gîtes -végétation, fissures, interstices- et zones d'insolation) au niveau des steppes et des milieux minéraux tels que les zones rocailleuses. On peut dès lors s'attendre à trouver des espèces patrimoniales comme la Vipère de Maurétanie (*Daboia mauritanica*).

V/ Les activités traditionnelles en lien avec la biodiversité

Les activités agricoles

On distingue deux types d'agriculture dans la tribu d'Ait Semgan : l'agriculture non-irriguée (dont les productions principales sont le blé dur (semoule), le blé tendre (pain), les amandes et les pommes) et l'agriculture irriguée, qui permet notamment la culture du safran et de l'orge, et dans une moindre mesure de légumes, de fourrage, de maïs et d'oliviers (olives et huile d'olive). Dans la tribu, les coutumes et savoir-faire agricoles sont transmis de génération en génération, principalement au sein du cercle familial.

Les activités pastorales

L'activité pastorale se fait selon deux modes distincts et complémentaires: l'élevage intensif (sédentaire) pratiqué dans les parcelles irriguées ; et l'élevage extensif (ovins et caprins) pratiqué sur les parcours de haute montagne et les plateaux.

Le cheptel de la tribu d'Ait Semgan est constitué principalement d'ovins (race "Siroua"), suivi des caprins, puis des équidés et des bovins en moindre effectif.

Dans cette communauté localisée en montagne et éloignée des principaux axes routiers, les mulets et les ânes sont plus présents et jouent un rôle très important dans le labour et le transport.

Le statut foncier des exploitations

Les parcelles agricoles exploitées sont des propriétés privées, majoritairement familiales et transmises par héritage ou acquises par achat. Quelques familles qui ne possèdent pas la terre forment des associations avec les propriétaires terriens pour pouvoir l'exploiter.

L'utilisation des plantes aromatiques et médicinales (P.A.M.)

Les PAM utilisées et recensées au niveau local sont des espèces spontanées provenant du milieu naturel, parmi lesquelles les plus utilisées sont : Izri, Azoukeni, Ourmi, Zaafran, Ifzi, Timazzira et Timija. Ces plantes sont utilisées pour la médecine, l'alimentation et dans la cosmétique.

L'utilisation du bois

Le climat et la géomorphologie de l'APAC provoquent des températures souvent très froides en hiver ainsi que des chutes de neige. Aussi, au sein de la communauté tribale d'Ait Semgan, la majorité de la population utilisent un combustible ligneux provenant des vergers agricoles et des terrains de parcours pour la cuisson et le chauffage. Cette pratique engendre une exploitation importante des écosystèmes forestiers bien que le gaz soit de plus en plus présent dans les foyers.

VI/ Le Tadrart, une zone de haute montagne protégée par les règles coutumières de ses habitants

Le Tadrart désigne la zone de haute montagne associée à l'APAC et répartie entre les villages. C'est une zone de vie pendant l'été qui permet l'alimentation de la population et approvisionne les sources.

Dans l'APAC d'Ait Semgan, cette zone est protégée par un système de gestion performant et protecteur de la biodiversité et des usagers régi par des règles coutumières.

Ces règles sont :

- Des dates d'ouverture et de fermeture des zones de parcours du Tadrart :
 - Ouverture à la fin du printemps (juin), une fois la végétation régénérée
 - Fermeture lorsque les sommets sont enneigés pour éviter les accidents causés par les chutes de neige
- Sortie des équidés et bovins 2 à 3 semaines avant les ovins et caprins
- Séparation du pâturage entre bovins, équidés et petits ruminants (caprins, ovins)
- Instauration d'un calendrier de pâturage qui évite les conflits d'usage

Ce système de gestion reste très respecté, performant, et donne des parcours de haute montagne de grande qualité. Le Tadrart d'Ait Semgan est en bon état de conservation avec une couverture végétale diversifiée et une biodiversité riche.

Néanmoins, l'effectif des cheptels a tendance à diminuer dans cette communauté, probablement à cause de la baisse de l'intérêt pour le métier d'éleveur et des contraintes environnementales exercées par la vulnérabilité des écosystèmes et le changement climatique qui rendent le pastoralisme parfois très difficile. Des subventions de l'Etat mêlées à la structuration d'une filière de la race ovine Siroua est une piste intéressante pour l'exploitation durable des parcours et la protection de la biodiversité.

